



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA VENDÉE

Préfecture
Direction des relations
avec les collectivités territoriales
et des affaires juridiques
Pôle environnement

La Roche sur Yon, 13 MAI 2019

Section des installations classées (ICPE)

Dossier suivi par
Ghislaine MARTINEAU
Tel : 02 51 36 72 57
ghislaine.martineau@vendee.gouv.fr
Références à rappeler : GM n° 2019/0675
Dossier n° 91/0321

Madame et Messieurs,

Dans le cadre de la réglementation des installations classées, vous avez transmis, par voie dématérialisée, votre dossier de réexamen des conditions d'exploitation de l'élevage IED que vous exploitez à CEZAIS :

- nom : GAEC LE SOMMET
- élevage IED n° 058500603
- n° SIRET : 34085140100018
- adresse de l'exploitation : La Devaudière 85410 CEZAIS
- adresse administrative : la Devaudière 85410 CEZAIS

L'instruction technique de votre dossier a été finalisée le 11 avril 2019 par l'inspection des installations classées auprès de la direction départementale de la protection des populations.

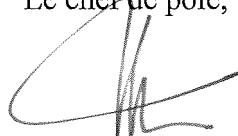
Votre dossier est déclaré conforme par l'inspection.

Aussi, je prends acte des engagements que vous avez pris dans le dossier de réexamen ; ils pourront vous être opposés lors de contrôles réalisés par l'inspecteur de l'environnement à compter du 21 février 2021 (date limite de mise en œuvre des MTD).

Je transmets copie de la présente lettre à l'inspecteur des installations classées auprès de la direction départementale de la protection des populations.

Je vous prie d'agréer, Madame et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le chef de pôle,


Benoît BONTEMPS

Madame et Messieurs les gérants du GAEC LE SOMMET
la Devaudière
85410 CEZAIS